

Y'a quoi au bout du PONT ?

Ça nous pendait au nez... Après avoir octroyé un samedi sur 2 (ou 3) au lieu de 1 sur 6 (ou 9) aux collègues de la distribution, en échange de l'auto-remplacement, renommé « secteurs », et lui permettant de supprimer sur le long terme des emplois de rouleur·euses, La Poste passe la seconde. Elle propose à quasi toutes les équipes de distri de « faire le pont » dans les deux semaines opportunes du mois de mai. C'est-à-dire, au volontariat, de poser des congés entre les fériés et le week-end. Et pour ce faire, de transposer l'organisation du samedi... sur des jours de la semaine. **Titulaires de tous les centres, méfiez-vous !**

Alors, à SUD, on comprend que des collègues soient intéressés ; nos managers, eux, en bonne partie, font les ponts. À la différence que, pour elle·ux, c'est sans contrepartie ; ce sont de vrais « ponts » au vrai sens du terme encadré par le Code du travail, à savoir un ou deux jours chômés compris entre un jour férié et un jour de repos hebdomadaire (art L3121-503). Pour nous, si on l'accepte, c'est non seulement des congés en moins, c'est aussi des parcours plus longs pour celles et ceux qui restent (secteurs équivalents à deux tournées), mais, en prime, c'est une tonne de boulot qui nous attend au retour.

Au bout du pont, il y a donc des tournées bien chargées ! Ton pont, il n'est pas gratuit. Tu le paies en CA/RC/JPS déduits et en K7 et BAK de courriers empilés... Autrement dit, ton repos physique s'évanouit dès la reprise.

Surtout, ça n'est plus le doigt qui est dans l'engrenage (les secteurs du samedi), c'est le bras... Jusqu'à ce que La Poste nous propose de nous avaler entièrement... Ce qui sera possible en mai sera possible toute l'année (été, vacances scolaires, en cas d'absences inopinées, etc.). Conséquence parallèle : **plus on est en « secteurs », moins on est de postières et postiers. Plus on est en « secteur », plus la notion de titulaire de quartier est attaquée !**

Au bout du pont, il y a donc moins de collègues en CDI et moins de titulaires de tournées. Pour le système capitaliste, le profit, c'est quand on est présent, et quand on est absent. Quant au service public, broyé, comme le reste du bras.

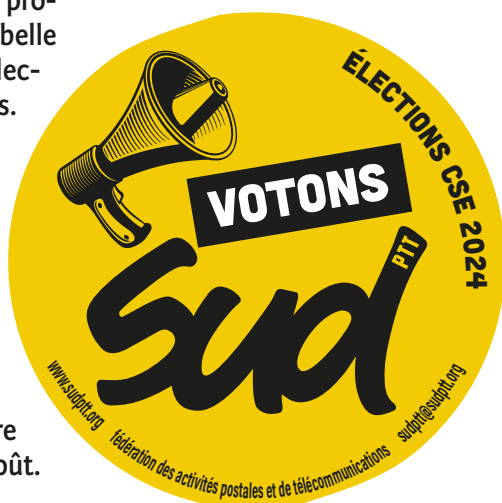
Pour SUD, si on nous propose de « faire le pont », c'est sans la double peine de la double charge. C'est donc l'octroi d'un jour chômé à emploi constant ! Voilà ce que nous devons revendiquer collectivement.

Élections européennes : pour une sortie... du casier !

Depuis 2015, La Poste refuse les forfaits de compensation pour la distribution des plis électoraux. Les européennes c'est pourtant l'assurance de nombreuses propagandes électorales, une belle épaisseur pour chaque électeur·ice inscrit sur les listes. Et faut les distribuer en plus du courrier, du colis, des IP...

« On vous paiera les heures supp » qu'on nous rétorque. Encore heureux, c'est la Loi. Pour nos directions, ce flot important de trafic supplémentaire doit se faire à moindre coût.

Alors, rendons coups pour coûts, débrayons, grévons, exigeons le partage de la richesse que nous produisons.



IP : on nous avait menti...

Trois mois après avoir annoncé et décidé du transfert d'activité de 5000 médiapostier·es à La Poste, nos craintes sur les soi-disant garanties de l'accord de transition se révèlent bien fondées. Comme nous le craignons, la Direction du Courrier n'attend pas la fin de l'accord de transition (signé par toutes les organisations syndicales sauf SUD) et intègre les imprimés publicitaires sur les tournées au fur et à mesure des réorganisations qui n'ont qu'un seul but : supprimer toujours plus d'emplois.

Nous dénonçons ce plan social déguisé qui va laisser sur le carreau des salarié·es précaires tout en détériorant les conditions de travail à la distri avec une charge de travail supplémentaire sans calcul réel, et la plupart du temps sans même avoir consulté les CHSCT !

L'HEURE DES PROS !

PRÉSENTÉ PAR LA BSCC

L'objectif de La Poste est assumé : il faut gonfler le chiffre d'affaires. Dans la lignée de son « plan stratégique », donc au détriment de la population et au mépris des postiers en place, La Poste met les bouchées doubles... Elle chouchoute une clientèle jugée plus rentable, qui fréquente les carrés pros et les bureaux de poste, qui est davantage sollicitée à répondre à des enquêtes de satisfaction : la clientèle professionnelle. LES PROS !

Et que disent-ils ces PROS quand on leur demande ? Ils veulent pouvoir disposer des services postaux où bon leur semble, et ne pas attendre plus de 5 minutes avant qu'on s'occupe d'eux.

Déroulez le tapis rouge, c'est l'heure des PROS.

Mais il y a un gros « frein » au développement du marché des pros : LES PARTICULIERS. Leur fréquentation au sein de mêmes lieux « nuit à la satisfaction » pro. Les sacs d'euros sur pattes sont « gênés » dans des files d'attente interminables. La solution c'est la division.

Grâce à sa nouvelle marque, « La Poste Pro », des espaces dédiés à l'accueil des pros sont créés en établissement courrier, dans les ex Carré pro et dans les Bureaux de Poste. Avec de nouveaux étals installés au milieu de ces Espaces Pros, remplis de produits à vendre, le pro se sent « chez lui ». La Poste, se fait le berceau confortable des professionnels. Elle en profite également pour carrément fermer

un certain nombre de carré pro jugés peu rentables sur les petites PDC ou PPDC et ce sans solutions autres que le bureau de Poste classique et faire au passage de la productivité.

Les particuliers, eux, sont relégués au second plan, éloignés des Carrés Pros, exclus d'office de « La Poste Pro » et dirigés vers des lieux plus adaptés à leurs besoins, les Bureaux de Poste ou les agences postales... C'est plus loin ? Et alors ? Il faut faire du chiffre grâce au rebond commercial. Ne vous déplacez pas pour rien, quitte à faire 5 km de plus pour récupérer votre colis en instance, achetez des timbres, un téléphone et pourquoi pas une assurance-vie.

Afin d'assurer ce rebond, boing boing, La Poste ne modifie pas seulement les espaces, elle révisé aussi les fonctions des agents des Carrés Pros. Dans « La Poste Pro », un agent Carré Pro, rattaché à la BSCC, sera désormais un Chargé de Clientèle BSCC dans un Espace Pro. Au regard de la grogne actuelle des Chargé-es de Clientèle (CC) et des Chargé-es de Clientèle Remplaçant-es (CCR) de la BGP, on peut s'inquiéter. En effet, unilatéralement, La Poste incite les CC et oblige les CCR à devoir travailler jusqu'à 60 km autour de leur lieu de travail habituel.

Les collègues ont lutté le 2 avril dernier contre ces décisions autoritaires. Quid des nouveaux CCR de la BSCC Espace Pros ? Mangés à la même sauce ?

Avec « La Poste Pro », c'est tout le réseau postal qui est remis en cause. La ségrégation de la population en fonction de sa valeur marchande est révélatrice de l'axe désormais assumé et affiché de l'entreprise, faire du profit, à moindre coût. Car quel avenir pour les actuels agents des Carrés Pros qui refuseraient de devenir CC ou CCR ? Il apparaît clair qu'elles et ils seront poussé-es vers la sortie...

Pour SUD, la transformation des activités pour une stratégie commerciale XXL, apparaît encore comme synonyme de dégradation des conditions de travail. • Alors que les niveaux de classification des futurs CC BSCC débiteront au grade 2.1, nous revendiquons le grade de base 2.2 • Les fonctions de Chargé-e de Clientèle BSCC doivent être prioritairement proposées aux actuels collègues officiants en Carré Pro, quelque soit leur situation médico-sociale • Nous sommes opposés à la séparation pros/particuliers. L'affluence en Bureau de Poste doit être compensée par un maintien voire une réouverture des Bureaux de Poste de plein exercice, avec les emplois suffisants.

SUD sera toujours à vos côtés quand il s'agit de lutter !

